

FARA Aimé, Claude, François, Marie

Etat civil :

Né le 10 août 1921 à Châteauneuf (Loire).

Famille :

Fils de Jean François Régis Fara, Menuisier et de Marie Perrine Chollet, ménagère.¹ Marié à Marie Fridoline Guichard le 30 juillet 1947 à Lorette (Loiret) sans profession², deux enfants (à la date de 1971).³ Trois enfants (20 août 1948, 4 juillet 1952, 1er novembre 1956).⁴

Position :

Inspecteur Général. Retraité à compter du 17 janvier 1983.⁵

Formation :

Ecole libre du Mollard à Rive-de-Gier (Loire), Ecole Gerson à Lyon 5^e, Certificat d'Etudes primaires, Brevet élémentaire le 10 juillet 1937, Brevet Supérieur pour l'enseignement primaire le 19 juillet 1940⁶. A travaillé comme instituteur libre à l'Ecole libre du Mollard à Rive de Gier (Loire) du 15 septembre 1940 au 31 juillet 1941.⁷ Admis au concours des 28, 29, 30 septembre 1941 de Surnumériorat avec le n°15.⁸ Admis au concours de rédacteur le 21 novembre 1944 avec le n°15⁹ E.N.S.P.T.T. 1950-1953, major sortie promotion général (1er/24).¹⁰ 3^e/24 sortie E.N.A., 1er/24 E.N.S.P.T.T., 1er/24 Général.¹¹

Service militaire :

Service de paix du 1er novembre 1941 au 30 juin 1942¹² (Chantiers de Jeunesse¹³, chef d'équipe à Lapleau, Corrèze¹⁴).

¹Photocopie de l'extrait de naissance, 22 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

²Bulletin de mariage, commune de Lorette 16 septembre 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³ A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Tableau d'avancement de grade de 1971 Directeur régional des services postaux.

⁴Préfecture du Rhône, Cabinet, notice confidentielle, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵Dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶Copie manuscrite certifiée conforme du Brevet Supérieur pour l'enseignement primaire, 19 juillet 1940, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁷Feuille n°886 d'admission au concours de surnuméraire des P.T.T., s.d., dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁸ Lettre dactylographiée du Directeur de la Loire au Directeur du Personnel, 22 juin 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁹Feuille de carrière 892 C, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

¹⁰ Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1949-1950.

¹¹ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossier Classement général final E.N.S.P.T.T. promotion 1940-1970.

¹²Préfecture du Rhône, Cabinet, notice confidentielle, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

¹³ Lettre dactylographiée de A. Fara au directeur des postes de St. Etienne, 19 juin 1942 et Lettre dactylographiée du Directeur de la Loire au Directeur du personnel, 22 juin 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

¹⁴ Lettre dactylographiée de A. Fara au Directeur des P.T.T. à St. Etienne, 15 mars 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

Carrière :

-1942 :

Septembre 1942 : Entré dans l'administration en 1942. Inspecteur principal à Lyon (direction régionale des télécommunications et direction régionale des services postaux). Nommé en 1964 (à compter du 1er juillet. En remplacement de M; Jean Basson nommé directeur départemental à Bourges¹⁵) directeur départemental de la Savoie à Chambéry (indice et ancienneté d'indice 1. 7. 69.¹⁶), puis en 1971 de l'Isère.¹⁷ Notation des chefs de services pour l'année 1968, directeurs départementaux : 1966 : 19, 1967 : 19, 5.¹⁸

-1964 :

Juillet 1964 : Directeur départemental à Chambéry.¹⁹

-1974 :

En 1974 directeur régional des postes à Châlons-sur-Marne.²⁰

-1976 :

Directeur régional des Postes à Clermont-Ferrand en 1976.²¹

-1979 :

Directeur régional des Postes à Lyon en 1979.²² Membre du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. à la date de décembre 1980.²³

-1942 :

Surnuméraire à Paris-Poste²⁴ (Décision du 7 août 1942 exécution le 16 septembre 1942²⁵) détaché à Vichy à partir du 16 septembre 1942²⁶ (alors qu'il avait demandé l'Algérie²⁷).

-1943 :

16 septembre 1943 : Nommé Surnuméraire à Lyon Chèques à partir du 16 septembre 1943

¹⁵ Postes et Télécommunications, n°102, juin 1964, p. 16.

¹⁶ A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Tableau d'avancement de grade de 1971 Directeur régional des services postaux.

¹⁷ Messages, n°243, avril 1976, p. 13.

¹⁸ A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Notation des chefs de service pour l'année 1968, directeurs départementaux.

¹⁹ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 15. BHPT : PC 00463.

²⁰ Messages des Postes et Télécommunications, n°281, juin 1979, p. 34.

²¹ Messages des Postes et Télécommunications, n°281, juin 1979, p. 34.

²² Messages des Postes et Télécommunications, n°281, juin 1979, p. 34.

²³ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1980, Composition du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. décembre 1980.

²⁴ Préfecture du Rhône, Cabinet, notice confidentielle, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

²⁵ Feuille de personnel n°893, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

²⁶ Lettre manuscrite de A. Fara accusant réception de la nomination, 19 août 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

²⁷ Lettre dactylographiée de A. Fara au directeur des postes de St. Etienne, 19 juin 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

-1944 :

16 juin 1944 : Nommé Commis Nouvelle Formule (N.F.) à Lyon-Chèques (arrêté du 20 mai 1944 à compter du 16 juin 1944).²⁸ Muté Inspecteur à Lyon Chèques²⁹ sur sa demande.³⁰

-1945 :

Inspecteur Principal adjoint à Lyon³¹

8 mai 1945 : Contrôleur rédacteur à la Direction départementale du Rhône³² (arrêté du 8 mai 1945 à compter du 26 mai 1945 prise de fonction le 26 mai 1945³³). Chargé d'un service important : l'Ordonnancement du Rhône.³⁴ Chargé de l'importante section du mandatement à la date de 1949.³⁵

-1950 :

1er octobre 1950 : E.N.S.P.T.T.³⁶, Inspecteur Rédacteur élève à l'E.N.S.P.T.T.³⁷ (arrêté du 9 septembre 1950 à compter du 1er octobre 1950).³⁸

-1953 :

25 septembre 1953 : Nommé à l'emploi d'Inspecteur Principal à Lyon Direction Régionale des Télécommunications et titularisé dans la grade correspondant à compter du 1er octobre 1953 (arrêté du 25 septembre 1953 à compter du 1er octobre 1953)³⁹ en remplacement de M. Collombin décédé le 1er août 1953 (ampliation de l'arrêté n°80A du 25 septembre 1953).⁴⁰

1er octobre 1953 : Inspecteur principal breveté.⁴¹ “ Le 1er octobre 1953 il était promu INP à Lyon DRT (Réseau lignes, exploitation téléphonique et télégraphique) (..) ”.⁴² “ Le 25 septembre 1953 il était promu INP à Lyon DRSP ”.⁴³

-1956 :

1er mai 1956 : Muté à la Direction régionale des Services Postaux à Lyon à compter du 1er mai 1956 (arrêté du 24 mars 1956 à compter du 1er mai 1956).⁴⁴ “ (..) muté le 1er mai 1956 à

²⁸Notification de nomination, 24 mai 1944, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

²⁹Préfecture du Rhône, Cabinet, notice confidentielle, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁰Rapport n°73/30 de l'Inspecteur général Blanchet sur les activités de A. Fara, Contrôle de l'administration de la Savoie effectué en 1967, 9 janvier 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³¹Préfecture du Rhône, Cabinet, notice confidentielle, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³²Rapport dactylographié d'Inspection générale de M. Blanchet, attaché à la fiche d'avancement de grade 1971 pour la grade de Directeur régional des services postaux, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³³Notification de la nomination, 24 avril 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁴Rapport spécial n°892-1ter, année 1947 (épinglé dans la feuille de carrière n°892-1bis), 6 décembre 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁵Rapport spécial n°892-1ter, année 1949 (épinglé dans la feuille de carrière n°892-1bis), 10 novembre 1949, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁶Préfecture du Rhône, Cabinet, notice confidentielle, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁷Demande d'une indemnité compensatrice, 20 décembre 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁸Notification imprimée de la nomination, 18 septembre 1950, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

³⁹Notification de nomination, 26 septembre 1953, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴⁰Ampliation de l'arrêté, 25 septembre 1953, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴¹Demande d'une indemnité compensatrice, 20 décembre 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴²Rapport n°73/30 de l'Inspecteur général Blanchet sur les activités de A. Fara, Contrôle de l'administration de la Savoie effectué en 1967, 9 janvier 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴³Rapport dactylographié d'Inspection générale de M. Blanchet, attaché à la fiche d'avancement de grade 1971 pour le grade de Directeur régional des services postaux, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴⁴Notification de la mutation, 7 avril 1956, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

Lyon DRSP (Centres Régionaux, services financiers, personnel, enseignement, service social, relations extérieures).⁴⁵ “ S’intéresse en outre à toutes les questions sociales ”.⁴⁶ Collaborateur du Directeur régional des services postaux M. Thuillier, puis (Fara remplacé par M. Passaqui), se voit confiées exclusivement les questions sociales, de personnel, d’enseignement, de relations extérieures.⁴⁷ A partir de février 1960 remplace M. Chiffe au poste de d’Inspecteur principal de l’enseignement, chargé également du cours de chèques postaux, des relations publiques, du service social et de quelques attributions d’ordre postal intéressant la recette principale.⁴⁸

-1964 :

1er juillet 1964 : Nommé Directeur Départemental à Chambéry et titularisé dans le grade correspondant en remplacement de M. Basson muté à Bourges (ampliation de l’arrêté n°27A du 13 mai 1964 à compter du 1er juillet 1964).⁴⁹ “ Enfin, il était promu Directeur départemental le 1er juillet 1964 à Chambéry. ”⁵⁰ “ Son département ne figure pas parmi les plus chargés mais a la particularité d’être affecté par deux fortes pointes de trafic (saison d’été et saison d’hiver). M. Fara qui ne mesure pas son temps et ne ménage pas sa peine utilise au mieux le personnel mis à sa disposition pour faire face aux difficultés qui résultent de ces variations de trafic et du développement rapide de nombreuses stations d’hiver ”.⁵¹ “ M. Fara lit pratiquement tout le courrier d’arrivée de la Direction et il examine attentivement tous les rapports de vérification et comptes rendus d’études des INP. Ainsi, il est très bien informé de ce qui se passe dans ses services du département et des instructions et directives des échelons supérieurs de l’Administration. Les très fréquents entretiens qu’il a avec ses collaborateurs directs des services administratifs (DDA-INP-INPAD-INC et VEDT), ses nombreuses visites de bureaux, sa participation active aux conférences régionales des chefs de service et quelques passages au Ministère, lui permettent de parfaire cette information, et de connaître les vues d’avenir de l’Administration. Les longues conversations que j’ai eues avec lui m’inclinent de plus à penser qu’il s’intéresse vivement aux informations générales fournies par la presse, les revues, et l’O.R.T.F. (...) En dehors des plans d’action pour ses INP poste et télécommunications (..) M. Fara a dressé un excellent programme de motorisation et de centralisation postale ainsi qu’un programme de transformation des bureaux dans les secteurs ruraux. Enfin, chaque année, il prévoit l’utilisation des crédits d’entretien dès que ceux-ci lui sont alloués. Quant à la coordination il l’assure à tous moments par de multiples entretiens qu’il a avec ses divers collaborateurs directs et également à l’occasion de conférences. Chaque samedi, en principe, il réunit alternativement ses INP Poste et ses INP Télécommunications pour les entendre faire et commenter leur compte rendu d’activité et

⁴⁵ Rapport n°73/30 de l’Inspecteur général Blanchet sur les activités de A. Fara, Contrôle de l’administration de la Savoie effectué en 1967, 9 janvier 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴⁶ Appréciation littéraire d’ensemble dans le tableau d’avancement de 1963, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴⁷ Rapport dactylographié d’Inspection générale de M. Robinet, extrait du rapport n°69/87 du 6 septembre [1962], sur le Centre des Chèques Postaux de Lyon, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴⁸ Rapport dactylographié d’Inspection générale de M. Arro sur la vérification effectuée les 21, 22 et 23 janvier [1960] au centre régional d’instruction de Lyon, 23 mars 1960, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁴⁹ Ampliation de l’arrêté, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁰ Rapport n°73/30 de l’Inspecteur général Blanchet sur les activités de A. Fara, Contrôle de l’administration de la Savoie effectué en 1967, 9 janvier 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵¹ Rapport dactylographié d’Inspection générale de M. Blanchet, attaché à la fiche d’avancement de grade 1971 pour la grade de Directeur régional des services postaux, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

pour le discuter. Chaque mois, en principe, le 1er lundi après-midi, il réunit l'INP et l'INPAD chargés de l'acheminement de la distribution avec les VEDT et éventuellement le second INPAD poste pour faire le point et, s'il y a lieu, rectifier les programmes. Il s'agit là d'une véritable séance de travail. De même, il réunit chaque mois (en principe le 1er jeudi matin) ses INP et INPAD avec les deux INC de la Direction, le chef de district et les chefs de secteurs. Enfin, toujours dans le même but, il convoque tous les trimestres l'INP et l'INPAD chargés des questions de bâtiments. Il lui arrive aussi, occasionnellement, de se réunir avec l'ensemble de ses INPAD pour donner et ou commenter des directives concernant la Direction (modification du règlement intérieur par exemple). A noter que cette coordination se prolonge au niveau inférieur des télécommunications par une réunion des responsables organisé tous les jeudis matins à la diligence de l'INP des services des lignes. Le contrôle et le commandement sont exercés régulièrement par M. Fara au cours des conférences et réunions susvisées ainsi qu'à l'occasion de l'examen des rapports de vérification et compte rendus d'études qui donnent presque toujours lieu à rédaction d'injonctions, recommandations ou directives. Ils le sont aussi occasionnellement lors de ses passages dans les bureaux et services. J'ai eu l'occasion de m'en rendre compte personnellement. Les demandes d'audience ne sont pas très nombreuses et émanent plus souvent de personnalités étrangères à l'Administration (Maires notamment) que d'agents ou de syndicats des P.T.T. (...). En tant que chef de service départemental, Monsieur Fara assiste régulièrement aux deux ou trois sessions annuelles du Conseil général. Il assiste de même aux réunions (3 par an) de la " Commission départementale d'équipement " dont il est membre et rapporteur des questions P.T.T. ainsi qu'aux réunions de la Chambre de Commerce de Chambéry (3 par an environ) dont il est Conseiller technique et à la réunion annuelle des " Etats généraux du Tourisme Savoyard " dont il est également Conseiller technique. Par contre, bien que membre et rapporteur des questions P.T.T., il n'assiste que pour les affaires importantes aux réunions de la " Commission départementale des opérations immobilières ", et se fait généralement représenter au " Comité technique départemental des Transports ", à la " Commission départementale de la Main d'Oeuvre " et aux " Commissions de réforme ". Au cours de ma vérification, j'ai eu de nombreuses occasions de parler avec des agents des services administratifs et des bureaux. (...) J'ai très nettement senti le grand respect qu'ils ont pour lui. Celui des Receveurs chefs de centre, INP et INPAD n'est pas moindre. Au cours des conversations que j'ai eues avec ceux-ci ont de plus mis maintes fois l'accent sur certaines qualités maîtresses de leur chef de service : ardeur au travail, souci de justice et d'équité, sens de l'organisation. (...) Le souci de justice et d'équité de M. Fara et son humanisme font qu'il se penche constamment sur les questions de personnel et le service social. Mais dans la conjoncture actuelle, ce sont surtout les problèmes postaux, des télécommunications et des locaux, qui le préoccupent. (...) Vue sous l'angle de la superficie et du chiffre de la population, le département de la Savoie ne figure pas parmi les principaux. Mais les problèmes importants qui y sont posés au Directeur des P.T.T. sont nombreux et les moyens d'action dont on dispose sur place pour les résoudre sont parfois insuffisants. Aux difficultés purement techniques de ces problèmes, s'ajoutent souvent celles qui résultent de l'hostilité de la population et plus encore peut-être, de ses représentants, aux solutions nouvelles, notamment en ce qui concerne la centralisation de la distribution postale et le remplacement dans les secteurs ruraux des bureaux traditionnels par d'autres de types récents (guichets annexes mobiles, GAR ..)."52 Remercié pour sa compétence et son action comme directeur

⁵² Rapport dactylographié d'Inspection générale de M. Blanchet, extrait du rapport n°73/30 (Contrôle de l'Administration de la Savoie effectué en 1967), 9 janvier 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

départemental par le Directeur Régional des Services postaux : “ Les résultats définitifs obtenus dans votre département pour l’Emprunt P.T.T. 5,75% 1966 présentent une augmentation de 41,2% par rapport à ceux obtenus en 1965 (1.857.000 F. contre 1.315.200 F.). Je tiens à vous exprimer personnellement ma plus vive satisfaction pour ces brillants résultats.”⁵³

-1971 :

15 février 1971 : Muté à Grenoble à compter du 15 février 1971 (arrêté du 28 janvier 1971 à compter du 15 février 1971 (ampliation de l’arrêté n°5A du 28 janvier 1971)⁵⁴, en remplacement de M. Pellegrino admis à faire valoir ses droits à la retraite.⁵⁵ Directeur départemental de l’Isère où il donne un “ essor considérable (..) à cette circonscription administrative en matière de motorisation, de centralisation de la distribution postale, des acheminements, notamment (..)”.⁵⁶ “ Monsieur Fara s’attache à adapter dans d’excellentes conditions, aux exigences du trafic le personnel mis à sa disposition et obtient les meilleurs résultats. Il suit particulièrement les difficultés d’écoulement du trafic qui ne manquent pas de se présenter et n’hésite pas à prendre, en temps voulu, les mesures opportunes. Il se soucie de résoudre efficacement les problèmes posés par la reconversion de la “ présence postale ”. ”.⁵⁷

-1974 :

16 octobre 1974 : Nommé et titularisé Directeur régional affecté à la Direction régionale des Postes de Châlons-sur-Marne à compter 16 octobre 1974 (ampliation de l’arrêté n°153A du 25 septembre 1974).⁵⁸

-1976 :

8 mars 1976 : Nommé Directeur régional des Postes de la Région de Clermont-Ferrand à compter du 8 mars 1976 (ampliation de l’arrêté n°201A du 12 janvier 1976 installation le 15 mars 1976).⁵⁹

-1979 :

2 janvier 1979 : Nommé et titularisé Inspecteur général à compter du 2 janvier 1979 (ampliation de l’arrêté n°85A du 7 mai 1979 à compter du 2 janvier 1979 *J.O.* du 12 mai 1979 p. 3958 NC) en même temps que André Bousquet.⁶⁰ Nommé le même jour Directeur régional des Postes à Lyon à compter du 2 janvier 1979 (ampliation de l’arrêté n°299A arrêté n°3965 du 18 décembre 1978).⁶¹ “ Dans un contexte très difficile tant au point de vue économique, géographique que technique, vous avez été un fonctionnaire d’une ouverture d’esprit et d’une loyauté sans faille, assurant votre lourde charge avec une autorité certaine et un sens des responsabilités absolument remarquables. (..) réussissant notamment par l’impact de votre

⁵³Lettre du Directeur régional des services postaux à A. Fara, 21 juin 1966, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁴Notification de mutation, 2 février 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁵Notification de mutation, 2 février 1971, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁶Lettre de remerciements de Louis Mexandeau lors du départ à la retraite de A. Fara, 5 janvier 1983, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁷ Direction du personnel des P.T.T., Notation 1970 de A. Fara, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁸Notification de la nomination, 2 octobre 1974, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁵⁹Ampliation de l’arrêté n°201A du 12 janvier 1976, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶⁰ Photocopie du *J.O.* du 12 mai 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶¹ Photocopie de l’arrêté du 18 décembre 1978, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

personnalité et votre force persuasive à assainir un climat social qui s'était détérioré à l'occasion des opérations d'automatisation des services et du passage à l'informatique du centre des chèques postaux, mutations qui avaient entraîné des bouleversements de tous ordres dans les services, les habitudes professionnelles et le mode de vie des agents. De très importantes dispositions ayant dû être prises en matière de réorganisation, vous avez progressivement et avec une calme fermeté conduit à la restructuration de votre région. Très strict sur le respect du règlement, croyant aux vertus de l'effort et du travail, vous avez en contrepartie toujours été extrêmement sensible aux problèmes particuliers et personnels. Cet aspect humain de votre personnalité vous a permis de vous attacher l'ensemble des chefs de service et des chefs d'établissement de la région qui, en maintes occasions, vous ont apporté le témoignage de leur sympathie et de leur dévouement.”⁶²

-1980 :

21 avril 1980 : Assiste en tant qu'Inspecteur général chef de service régional des Postes à Lyon, à la conférence des chefs de service, services Postaux, de la Direction régionale des Postes de Lyon, à laquelle assiste entre autres Rauch (chef du service départemental des Postes du Rhône). (1-Compte rendu de la réunion des Directeurs régionaux à Paris du 2 avril 1980. 1-1 Informations et échange de vues concernant la distribution. 1-2 Informations et échanges de vues concernant la durée du travail. 1-3 Relations avec les Télécommunications : prestations réciproques. 2-La sécurité : l'organisation des transports de fonds. Concertation entre les établissements et les directions. 3-Analyse de l'évolution des congés de maladie. 4-Economies d'énergie. 4-1 Carburant. Compte rendu de la réunion des responsables du service automobile du 17 janvier 1980. Analyse de la consommation de l'année 1979 et du 1er trimestre 1980, avec comparaison aux objectifs. 4-2 Chauffage. Situation bimestrielle de consommation. Surveillance de la fin de saison de chauffe. 5-Politique immobilière de la D.G.P. 5-1 Elaboration du plan de construction de bureaux 1981-1985. 5-2 Le plan de rénovation des bureaux de Poste. 6-Exécution du budget de 1980 dans le cadre des actions de redéploiement-modalités de comblement des vacances d'emplois. 7-Questions diverses.). Signale que des contacts ont été pris à Bourg-en-Bresse, Grenoble RP, Villeurbanne pour l'application de la suppression de la deuxième distribution liée à la mise en oeuvre du samedi libre sur deux. Sur les relations avec les Télécommunications, fait remarquer le caractère conflictuel du problème : “ Les télécommunications contestent les sommes réclamées en mettant en doute l'importance du courrier transporté à leur profit, le nombre réel des communications téléphoniques des cabines, etc. La Poste fait remarquer qu'elle est lésée quant au nombre des communications téléphoniques, leur durée et quant aux liaisons d'alarme. Il [Fara] fait état d'un accord de principe pour mettre en place un système réciproque tel l'installation de machines à affranchir aux Télécommunications, facturation des communications téléphoniques sur la base des encaissements à la Poste. Il invite à ce propos à procéder à un recensement précis de tous les postes (cabines et d'exploitation). M. Fara demande aux chefs de service : -de responsabiliser un fonctionnaire de leur Direction sur le suivi des postes d'exploitation; -de n'installer dorénavant qu'un nombre limité de cabines dans les bureaux car les Télécommunications font payer les travaux d'installation.; -de prendre des mesures pour limiter les communications”.⁶³

⁶² Lettre de remerciements de L. Mexandeu à A. Fara pour son départ à la retraite, 5 janvier 1983, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶³ Direction régionale des Postes de Lyon, Conférence des chefs de service, séance du 21 avril 1980, archives des P et T, archives Aron, A.N., C.A.C., 19850370/13 (F90 bis 6667).

-1981 :

A la date de juin 1981 : Inspecteur général à la Direction Générale des Postes, représentant en même temps que Pichon, des Chefs de service régionaux au Conseil de direction (J. Babin étant Directeur général à la Direction générale des Postes, Delmas, directeur général adjoint Directeur des services Postaux).⁶⁴ A la date de 1981, représentant avec Pichon des chefs de service régionaux au conseil de direction de la direction générale des postes.⁶⁵

Activités politiques, associatives, syndicales :

“ M. Fara est président d’Honneur des sections départementales de diverses sociétés : Mutuelles générales, A.S.P.T.T., coopérative des P.T.T., Donneurs de sang, Photo-ciné club des P.T.T., Combattants des P.T.T. Cela ne constitue pas pour lui une très lourde charge, mais l’amène néanmoins à réserver une partie de son temps aux réunions de ces organisations (..). Dans le cadre de cette dernière association [A.S.P.T.T.] il convient de citer aussi sa présence aux compétitions de boules et de ski, ainsi que, à son actif, sa participation au lancement de la section de tennis de table. En sa qualité de chef de service il assiste également à l’assemblée générale annuelle des receveurs et chefs de centres ainsi qu’à celle des R. D. du département. Enfin, il est président actif du “ Groupement départemental d’action sociale (G.D.A.S.) des P.T.T. ” et du “ Comité d’assistance des aux P.T.T. Victimes de guerre ”. Comme tel, il consacre évidemment beaucoup à ces organisations”.⁶⁶

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d’Ingres, entretiens :

“ Lors de la Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications qui s’est tenu à Torquay du 11 au 22 septembre 1961, l’Administration Française a été chargée d’organiser en 1962 un stage de fonctionnaires européens pour l’étude de la question suivante : “Organisation, à l’aide de moyens de transport modernes, des liaisons entre les services d’acheminement du courrier à grande distance d’une part, et les bureaux de dépôt et de distribution d’autre part. Une partie de ce stage s’est déroulée à Lyon du 9 au 11 avril 1962. Vous avez été chargé non seulement de l’organisation du stage, mais également de faire aux fonctionnaires européens un conférence d’information générale sur la région lyonnaise (évolution démographique et économique), afin de les préparer à l’exposé qui suivit sur les acheminements postaux. Votre conférence fut en tout point remarquable et très complète. ”⁶⁷ Rédige en 1956 un rapport sur “ L’organisation et le fonctionnement de la Caisse d’Epargne privée de Lyon ” qui est cependant refusé pour l’insertion dans la Revue des P.T.T.⁶⁸

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de l’Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 22 décembre 1965, *J.O.* du 24 décembre 1965).⁶⁹ Officier de la Légion d’honneur (décret du 11

⁶⁴ P.T.T., Répertoire téléphonique de l’Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. DGP 1.

⁶⁵ Bottin administratif, 1981, p. 657.

⁶⁶ Rapport n°73/30 de l’Inspecteur général Blanchet sur les activités de A. Fara, Contrôle de l’administration de la Savoie effectué en 1967, 9 janvier 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶⁷ Lettre de félicitations du Directeur régional des services postaux Thuillier, 20 avril 1962, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶⁸ Lettre du directeur adjoint de la Direction de la Caisse Nationale d’Epargne, 6 septembre 1956, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁶⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1965, “ Blanc ”, p. 101.

juillet 1980 *J.O.* du 13 juillet 1980).⁷⁰ Officier de l'Ordre National du Mérite (Décret du 26 mai 1975).⁷¹ Chevalier (1950⁷²) Commandeur de l'Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 4 janvier 1984 *J.O.* du 5 janvier 1984).⁷³ Chevalier de la Légion d'Honneur le 1er janvier 1970 (décret du 26 décembre 1969 *J.O.* du 1er janvier 1970).⁷⁴ Chevalier des Palmes Académiques (Décret du 6 juillet 1962).⁷⁵

⁷⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1980, "Saumon", Cab., 270 cab 12, p. 1.

⁷¹ Notice confidentielle du cabinet du Préfet, 1977, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.

⁷² A.N., F90 21139, dossier 8 "Notes relatives aux administrateurs", Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

⁷³ Bulletin Officiel des P.T.T., 1984, t. 2, "Saumon", Cab., 17 cab. 1, p. 1.

⁷⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1969, "Saumon", doc 362 A Cab 14, p. 91.

⁷⁵ Cabinet de la Préfecture, Notice confidentielle, 1974, dossier personnel, A.N., C.A.C., 940106/17.